



# Manivelles Occitanes

Association "Loi de 1901" déclarée à Muret le 16 avril 2009 - N° W311001973.  
Siret : 519 673 883 00012 - APE : 9499Z  
Siège Social : Mairie de Lherm - 2 Avenue de Gascogne, 31600 LHERM  
Courriel : [manivelles.occitanes@orange.fr](mailto:manivelles.occitanes@orange.fr)

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Du 21 janvier 2024

### Présents :

**Claudine Fasquel et François Hau, Marie-Claude et Bernard Taillefer, Suzon Morel et Michel Marquie, Gérard Misrai, Jean Leblanc, Isabelle Blanco et Dominique**

### Absents excusés

**Philippe Picgirard, Françoise Gesbert et Bernard Rottenfus, Marie-Lou et Robert Goux, Anne Marie Oster**

A 10h15, le président ouvre la séance par le chant « La Cascade » repris par tous les participants..

## 1- Rapport d'activité

François passe la parole à Bernard pour l'exposé du rapport d'activité

Nous avons été sollicité tout au long de l'année, très souvent par des personnes qui nous avaient découverts par le site internet. Le nombre de prestations se maintient à un peu plus d'une dizaine par an avec des publics assez variés

En plus des animations officielles de l'association, nous avons participé à différentes activités rassemblant d'autres tourneurs (Retour de Manivelles, Bricoleurs d'Orgue de Barbarie) ou en partenariat avec d'autres associations (Unadev, Cité des enfants, Autour de Pierre Bayle, Rêve de Ciel)

Chacun contribue également au rayonnement de l'orgue de Barbarie par des actions individuelles :

A ce jour, notre association compte 15 adhérents

## 2- Rapport financier

Marie Claude Taillefer nous informe sur le bilan financier.

Nous avons effectué 11 animations ce qui nous a rapporté 4300 € ; auxquels s'ajoutent 225€ d'adhésions. Les dépenses (assurance, frais bancaires, site internet, remboursement frais lors d'animation, repas annuel) se montent à 4295,42 euros.

L'année se termine donc sur un solde positif de 229,58€

## 3- Vote :

- Le rapport Moral est adopté à l'unanimité
- Le rapport Financier est adopté à l'unanimité

## 4- Vote sur quelques points particuliers :

- **Montant de la Cotisation :**

Pour 2023, la cotisation était fixée à 25 euros. Pour 2024, le montant de l'adhésion est maintenu à 25€ par famille (personne seule ou couple) (adopté à l'unanimité)

- **Rémunération des manifestations :**

En 2023, l'association demandait une participation forfaitaire de 250 euros pour une manifestation ; ce montant pouvait être modulé en fonction des circonstances particulières de la manifestation.

Pour 2024, le montant forfaitaire d'une animation reste fixé à 250 €, quelque soit le nombre de tourneurs, ce montant pouvant être modulé à l'initiative de celui qui négocie la prestation suivant le type de la prestation, son éloignement ou selon sa durée de la prestation. L'assemblée générale demande à mieux prendre en compte les circonstances particulières des manifestations et à ne pas hésiter à moduler la participation forfaitaire notamment en fonction de la durée de la prestation. (Adopté par huit voix pour et deux abstentions)

- **Frais de déplacements :**

Le principe de remboursement des frais de déplacement était le suivant. : Remboursement à 50 ct d'euro le km dès le premier km. Le kilométrage est celui domicile-lieu d'intervention et retour calculé par Viamichelin. L'assemblée générale aura à se prononcer sur le barème 2024.

Pour 2024, le remboursement est fixé à 0,60 ct le km (Adopté à l'unanimité)

## 5- Action 2024 :

Diverses manifestations ont déjà été notées ;

- **10 février 2024:** Emmaus CARBONNE : Centenaire de l'appel de l'hiver 54 : demande non confirmée pour l'instant
- **5 au 9 mars 2024 :**RdM : La Berque:rencontre organisée par l'association RdM
- **31mars 2024 :** Saint Félix de Lauragais:fête de la Cocagne : 10h 18h
- **28 avril 2024 :** Velo Tour à Toulouse : matinée jusque vers 15h, à préciser
- **28 avril 2024 :** Assemblée générale de Retour de Manivelles à Sarlat
- **4 mai 2024 :** Animation proposée à Montpellier 10h 19h
- **1 et 2 juin 2024 :** Festival de Bon Rencontre
- **31 aout et 1er septembre 2024 :** Rencontre des Bobs
- **14 et 15 septembre 2024 :** Aureville : Fête du campestral : 10h 18h
- **1 janvier 2025 :** Mauvezin dans le Gers : Ehpad: 15h 17h

Autres proposition à réfléchir pour 2024-2025

- **Ax les Thermes :** Rencontre de tourneurs à organiser avec la municipalité (Claudine Fasquel)
- **Montauban :** Partenariat à organiser avec le musée des jouets (Gérard Misrai)
- **Tournefeuille :** Conférence sur l'orgue avec l'association des auxiliaires de vie (Isabelle Blanco)

## 6- Election du bureau :

A l'unanimité, les membres du bureau sont reconduits.

Président : François HAU

Secrétaire : Bernard TAILLEFER

Secrétaire adjoint : Gérard MISRAI

Trésorière : Marie Claude TAILLEFER

Communication Collaborative : Claudine FASQUEL

L'assemblée générale se clôture en chantant « Le refuge », puis les adhérents partagent un repas convivial et musical au restaurant nous « l'Estaca ». Merci au personnel du restaurant.